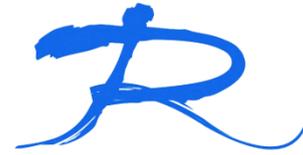




POLYTECH[®]
TOURS

Département
Aménagement et Environnement



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

La culture en milieu rural

Exemple de la commune de Vernon 86

Avertissement

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

Remerciements

Je remercie tout d'abord le corps enseignant du département Aménagement de Polytech Tours pour m'avoir permis de réaliser ce projet et pour m'avoir donné des conseils pour le mener à bien, notamment mon tuteur, Cyril Blondel, qui m'a aiguillé et qui a été présent pour répondre à mes questions lorsque j'en avais besoin.

Je remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire. Je souhaite également remercier toutes les personnes rencontrées qui ont su me consacrer du temps et répondre à mes questions et particulièrement le maire de la commune de Vernon et les quatre agents de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes qui m'ont donné les réponses demandées.

Enfin, j'adresse mes remerciements à toutes celles et ceux qui m'ont orientée, soutenue, aidée et enrichie durant la réalisation de ce projet.

Table des matières

<i>Avertissement</i>	2
<i>Table des matières</i>	4
Section 1 :	7
Méthode d'étude	7
I. Choix de l'échelle du projet	7
A. L'échelle communale non adaptée	7
B. La communauté de commune : une échelle plus large	7
C. Le département	8
II. Identification des besoins dans une opération d'aménagement	8
A. Mise en œuvre d'une opération d'aménagement	8
B. Les différentes méthodes d'identification des besoins	9
C. Objectif final	11
Section 2 :	11
Le paysage culturel du département de la Vienne : une offre riche centré sur Poitiers	11
I. Présentation de la commune de Vernon	11
A. La localisation	11
B. Population de la commune en regard de la communauté de communes de la Vallée du Clain et celle de Poitiers	12
C. Moyen de transport	15
D. Les activités sur la commune et au alentours	16
E. Les services proposés	18
II. Offres culturelles dans le département de la Vienne	19
A. La répartition des différentes offres sur le département	19
B. Communication à but culturel	23
C. Offres, programmation	23
III – Les Associations	24
A. A l'échelle communale	25
B. A l'échelle intercommunale	25
C. A l'échelle départementale	25
D. Limites de ces offres	25
IV. La volonté des habitants	25
A. Élaboration d'un questionnaire	25
B. Habitude de vie des habitants	26
Section 3:	27
Repenser la vie culturelle en milieu rural : proposition à Vernon	27
I. Politique départemental	27

A. Diffusion culturelle en milieu rural.....	27
B. Soutien à la vie associative.....	28
II. Un aménagement culturel sur Vernon	29
A. Choix de la stratégie à adopter	29
B. Liaison de bus.....	29
C. Le choix du bâtiment.....	31
D. Proposition d'aménagement d'un bâtiment.....	34

Introduction

Dans le cadre de l'exercice que constitue ce projet individuel, j'ai choisi de travailler, sur la commune de Vernon, située dans la Vienne proche de Poitiers avec les caractéristiques d'un grand nombre de communes rurales en France.

Ce projet a pour vocation d'identifier les enjeux culturels en milieu rural notamment dans la Vienne. Ce département présente une offre culturelle diversifiée mais très hétérogène, centrée sur un pôle primaire et quelques pôles secondaires.

En premier lieu, nous verrons, comment s'est acheminé mon projet avec le choix d'une échelle plus grande afin de toucher un plus grand nombre de personnes ainsi que les différents documents utilisés pour effectuer mon diagnostic.

Ensuite, nous identifierons les différentes offres afin de déterminer les besoins et les manques du territoire rural. Nous montrerons ainsi comment cette richesse culturelle peut s'intégrer dans le paysage rural.

Enfin, nous proposerons une idée d'aménagement sur le territoire en s'appuyant sur la politique culturelle du département. Un aménagement qui pourra permettre la création de liens sociaux entre les habitants de la communauté de communes Vallée du Clain, et créer une certaine dynamique dans la commune de Vernon.

Section 1 :

Méthode d'étude

I. Choix de l'échelle du projet

La mise en œuvre d'une opération d'aménagement doit permettre de répondre aux objectifs politiques poursuivis par les personnes publiques compétentes. Et il est nécessaire d'identifier l'échelle qui permettra la réalisation du projet qu'il s'agisse des communes, des communautés de communes, des collectivités territoriales ou du département.

Le choix d'une échelle pour la mise en œuvre d'un projet est donc important. Il faut ainsi déterminer le périmètre à prendre en compte.

A. L'échelle communale non adaptée

Afin de trouver un sujet pour mon projet individuel, je suis allée à la rencontre du maire de la commune de Vernon. Ce dernier m'a parlé de l'ancien centre aéré de Chiré les Bois et de leur projet de réaliser un deuxième salle des fêtes communale. En effet, la salle des fêtes actuelle n'est pas louable car trop proche des habitations, elle peut présenter des nuisances sonores nocturnes. On verra plus loin dans le rapport, d'après le diagnostic effectué, que la création d'une nouvelle salle n'est pas judicieuse et que par conséquent ce projet est inutile.

J'ai ensuite réfléchi plutôt à ce qui pouvait manquer ou ce qui pouvait être amélioré dans cette commune. Ma priorité était donc d'effectuer des recherches sur la population, sur les activités et les services de la commune. J'ai constaté que la commune de Vernon était une commune rurale comme un grand nombre de commune de la Vienne (ou même de France) avec ses agriculteurs, des habitants travaillant à la ville, des communes qui deviennent dortoirs pour les travailleurs engendrant pour ces communes rurales, un manque de dynamisme.

Je me suis vite rendue compte que l'échelle de la commune n'était pas adaptée et que sa taille, seulement 688 habitants, était trop petite pour réaliser un aménagement. J'ai donc pris la décision de réfléchir à un aménagement plus adaptée pour y faire un aménagement, la nouvelle échelle visant un plus grand nombre de personnes et une cible plus large.

B. La communauté de commune : une échelle plus large

L'échelle communale n'étant pas adaptée, il a fallu trouver une échelle plus grande avec un nombre d'habitants plus important et davantage d'activités sportives et culturelles.

J'ai ainsi agrandi mon champ de recherche à la communauté de communes (La Vallée du Clain) et surtout aux communes les plus proches de Vernon (sur un rayon de 10 km). J'ai donc approfondi mes investigations au type de population de la communauté de commune et des différentes offres proposées. Ainsi, j'ai obtenu une analyse beaucoup plus large avec un nombre de données à analyser plus important.

Cette nouvelle échelle m'a permis ainsi d'identifier une plus large offre d'activité sportive ainsi que culturelle bien qu'elle soit beaucoup moins développée.

Finalement, mon aménagement sera à l'échelle de la communauté de commune qui est nettement plus large en termes de population et donc la possibilité de toucher un plus grand nombre de personnes tout en prenant en compte les offres foncières et les possibilités de la commune de Vernon.

C. Le département

Après avoir choisi l'échelle de la communauté de communes comme échelle d'aménagement, j'ai encore agrandi volontairement l'échelle du diagnostic au département de la Vienne et notamment à Poitiers et ses alentours.

Cet élargissement a permis d'identifier l'hétérogénéité de l'accès à la culture dans le département. Une accessibilité culturelle dans le milieu urbain indiscutable contrairement en milieu rural, qui est moins évident. Le déplacement en véhicule personnelle est presque toujours obligatoire.

Cette échelle départementale m'a également permis de constater tous les efforts réalisés par Poitiers et le département pour permettre de ramener de la culture en milieu rural durant l'été. Ce n'est sans doute pas n'est pas forcément suffisant et ce n'est qu'une partie de l'année.

Enfin, elle a permis de connaître la politique mise en place par la Vienne sur la culture en milieu rural et les différents projets/activités/offres mis en place, et donc de mieux connaître les besoins pour mon territoire.

II. Identification des besoins dans une opération d'aménagement

A. Mise en œuvre d'une opération d'aménagement

La mise en œuvre d'une opération d'aménagement doit également constituer une réponse à une problématique identifiée dans le cadre des statistiques et études de documents relatives au territoire en cause, qu'il s'agisse des besoins en logements, besoins économiques et commerciales.

Le fait que les opérations doivent permettre de répondre à des besoins locaux n'exclut néanmoins nullement la mise en œuvre d'opérations d'aménagement pour modifier certaines données, notamment une baisse de la population communale et/ou une réduction de l'activité économique.

La mise en œuvre d'une opération d'aménagement à l'initiative d'un projet d'aménagement repose sur une approche avant tout réaliste. Pour cela, il faut :

- identifier les besoins, et en conclusion s'interroger sur les compétences en termes institutionnels pour mener le projet à bien.
- déterminer les différentes études nécessaires à l'analyse de la faisabilité du projet, notamment au regard de son inscription dans la politique d'urbanisme locale dont il ne constitue que l'un des éléments, en fonction des caractéristiques du projet.
- et en fonction de leurs résultats et des aléas identifiés, déterminer les contours de l'opération d'aménagement en termes d'objectifs, de périmètre, programme et bilan prévisionnel.

B. Les différentes méthodes d'identification des besoins

Afin de mieux connaître les besoins et les souhaits de chacun, j'ai mis en place plusieurs questionnaires, réaliser une étude de données statistiques et des études de document.

1. Identification des besoins par des questionnaires

Identifier un besoin consiste à confronter la situation des individus, avec leurs pratiques, leurs représentations, leurs attentes et à les mettre en relation avec le contexte de vie des individus et les objectifs du projet, des valeurs, des finalités.

Le besoin correspond à une sensation de manque, d'inconfort ou de privation, qui est accompagné par l'envie de la faire disparaître par un comportement économique et/ou social menant à un mieux-être.

Les besoins se situent au niveau de l'interaction entre l'individu et son environnement.

Identifier un besoin consiste à confronter la situation des individus avec leurs pratiques, leurs représentations, leurs attentes, et à les mettre en relation avec le contexte de vie des individus et les objectifs de votre projet, vos valeurs, vos finalités.

Il faut savoir distinguer le besoin, l'attente, la satisfaction et la demande. Ces 4 notions sont très importantes dans l'aménagement car c'est sur cela que doit s'appuyer le projet.

L'attente d'un usager est le fait de compter sur ce qu'il souhaite obtenir ou voir se réaliser concernant la nature des services offerts par la commune, leur qualité et la manière dont ils sont délivrés. Elle est étroitement liée à la représentation qu'il se fait de ce que doit proposer une commune, de ce qu'est un service de qualité, sans forcément l'exprimer explicitement.

La satisfaction désigne l'appréciation du citoyen, de l'usager en regard d'une prestation de services qui répond plus ou moins à ses désirs, à ses attentes.

La demande exprime la volonté de l'utilisateur d'obtenir telles ou telles modifications qui lui sont proposées ou l'apparition d'un nouveau service. Issue du langage économique (offre/demande), elle situe l'utilisateur comme un consommateur à qui on propose une offre, plutôt que comme un citoyen à qui on propose un service. Bien souvent, les individus demandent ce qu'ils connaissent déjà, ce qui réduit le champ des possibles.

C'est afin d'identifier et de connaître ses différents besoins des habitants sur le territoire de Vernon par la mise en place de 2 questionnaires différents que j'ai réalisé (voir en annexe 1 et 2). Le premier est orienté sur les besoins du territoire et les souhaits de chacun tandis que le second est sur les habitudes de vie des habitants (lieu de vie, lieu de travail, moyen de transport, activité, culture, type de logement). Je n'ai auditionné qu'une quinzaine de personnes dans les deux cas, ce qui m'a permis, une meilleure imprégnation de mon lieu d'étude.

Connaître les besoins de la population est important pour déterminer les aménagements à mettre en place car ils sont susceptibles de les utiliser.

2. Étude statistique

Les études statistiques sont importantes car elles permettent de connaître la population dans sa totalité alors que l'enquête ne nous le permettrait pas forcément car cela demande beaucoup de temps.

Pour mon étude statistique, il était important de comparer les données de l'INSEE sur Vernon à sa communauté de communes la Vallée du Clain mais également de la communauté d'agglomération de Poitiers. Une étude statistique seule de Vernon, n'aurait pas eu un grand intérêt et ne m'aurait pas appris à comprendre « le fonctionnement » de la population) que en les comparant.

Mon étude statistique, c'est porté sur plusieurs points de la population :

- le nombre d'habitants par tranche d'âges
- le type d'activité de la population entre 15 et 64 ans
- le diplôme le plus élevée de la population non scolarisée de plus de 15 ans
- le lieu de travail des résidents de la zone des personnes de 15 ans ou plus
- le moyen de transport

3. Étude documentaire

Lors d'une étude de terrain et donc d'un diagnostic, il ne faut pas oublier l'étude de document : document d'urbanisme, politique du territoire et des textes qui donnent des informations supplémentaire sur le lieu étudié.

Le but de ce type d'étude est de recueillir des informations générales sur le territoire. Ils permettent de se faire une première idée et d'ouvrir des pistes pour bâtir ses réflexions.

Dans mon cas, j'ai notamment utilisé les documents sur la politique départemental : la « diffusion culturelle en milieu rural », afin de connaître les différentes actions mises en place par la Vienne pour permettre à la commune rurale comme Vernon d'avoir accès la culture.

C. Objectif final

Ces différentes études : des besoins par des questionnaires, de statistiques ou encore de documentation ainsi que les recherches à différentes échelles. Mon permis de déterminer d'identifier les manques, les besoins du territoire étudié et ainsi construire mon projet individuel.

Grâce à mon diagnostique, j'ai pu tout d'abord trouver un sujet : l'offre culturelle en milieu rural puis ensuite mener mes investigations sur une orientation plus précise de la culture.

Finalement, avec toutes les données recueillies, j'ai pu mettre en place une ligne de bus et un aménagement possible sur la commune de Vernon à l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée du Clain.

Section 2 :

Le paysage culturel du département de la Vienne : une offre riche centré sur Poitiers

I. Présentation de la commune de Vernon

A. La localisation

Vernon est situé dans le centre-ouest de la France, commune située dans le département de la Vienne, à 19 km au Sud-Est de la ville de Poitiers, pôle économique du département et proche du parc naturel régional de la Brenne. Cette proximité avec Poitiers situe Vernon dans l'aire urbaine du chef-lieu du département.

De plus, la commune fait partie du canton de Vivonne et de la communauté de commune de la Vallée du Clain (issue de la fusion de la Communauté de communes Vonne et Clain et de la Communauté de communes de la Région de La Villedieu-du-Clain au 1er Janvier 2014). Le canton et la communauté de communes regroupent tous deux, les 16 mêmes communes. Cela représente une superficie totale de 396 km² et 24 990 habitants en 2012.

Situation géographique de Vernon par rapport à Poitiers et communauté de communes

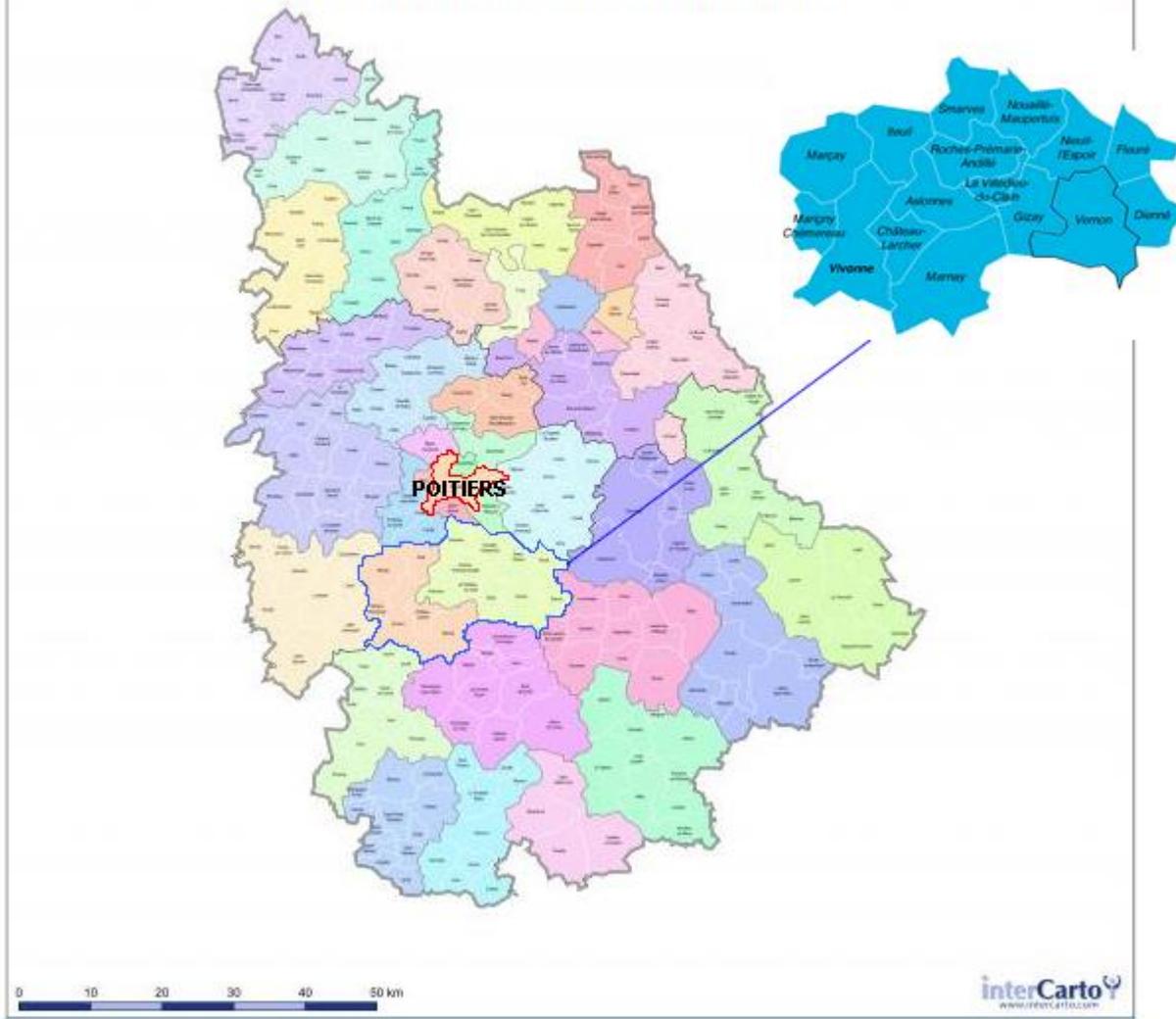


Illustration 1: source : interCarto et laVienne86.fr avec modification d'Aline Pagnot

Parmi ces 16 communes, Vernon est l'une des 3 plus grandes en superficie avec 38,38 km² (moyenne de 23,33 km²) mais l'une des 5 communes les moins peuplées avec 666 habitants en 2013 (moyenne de 1586 habitants).

B. Population de la commune en regard de la communauté de communes de la Vallée du Clain et celle de Poitiers

Afin de mieux connaître la commune, le profil de la population (âge, revenu, type de famille) est une donnée clef afin de caractériser les lieux.

Population par tranche d'âge (en %)

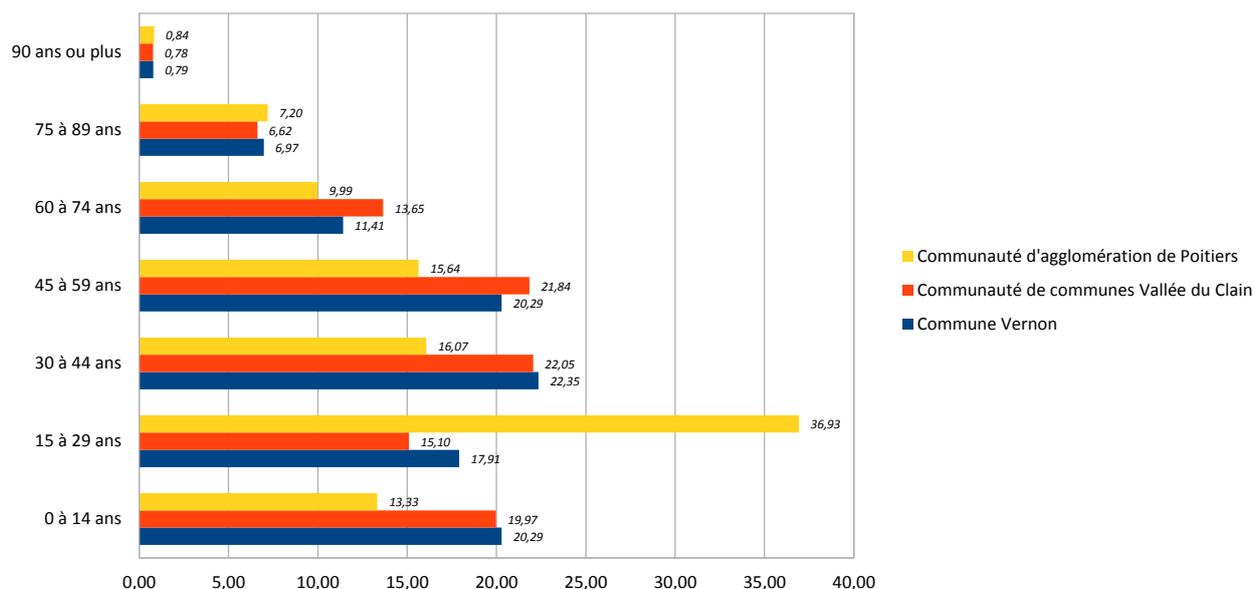


Illustration 2 : Source : donnée de l'INSEE 2010

La population de Vernon et de la communauté de communes de la Vallée du Clain est en moyenne plus âgée que celle de la communauté d'agglomération de Poitiers; la tranche 30-74 ans y étant plus importante qu'à Poitiers dont la tranche 15-29 ans prédomine. Une population ainsi différente, à Vernon, qui est essentiellement une population active et à Poitiers, une population davantage étudiante provenant du campus universitaire de la ville.

Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)

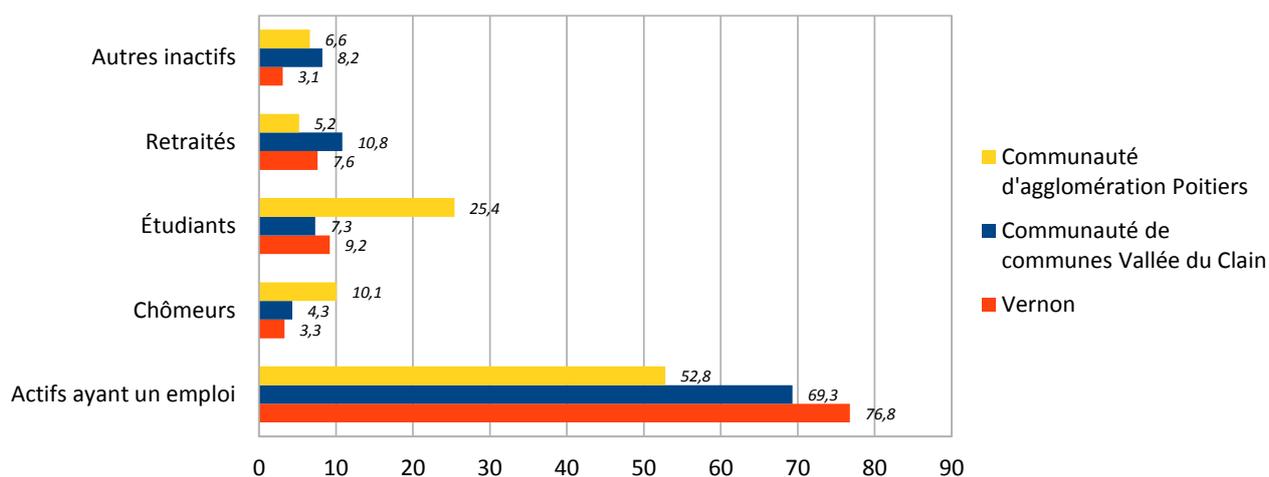


Illustration 3 : Source : donnée de l'INSEE 2010

Une grande majorité des vernonais sont actifs et ont un emploi (76,8%). Les emplois des habitants de Vernon et de Poitiers sont différents. Par exemple, une partie de la population vernonaise

travaille dans le milieu agricole (agriculteurs, salariés agricoles, para agricoles). Le niveau d'étude est supérieur dans la communauté d'agglomération de Poitiers que dans celle de la Vallée du Clain ou la commune de Vernon. C'est une image persistante du monde rural moins diplômé que la ville.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

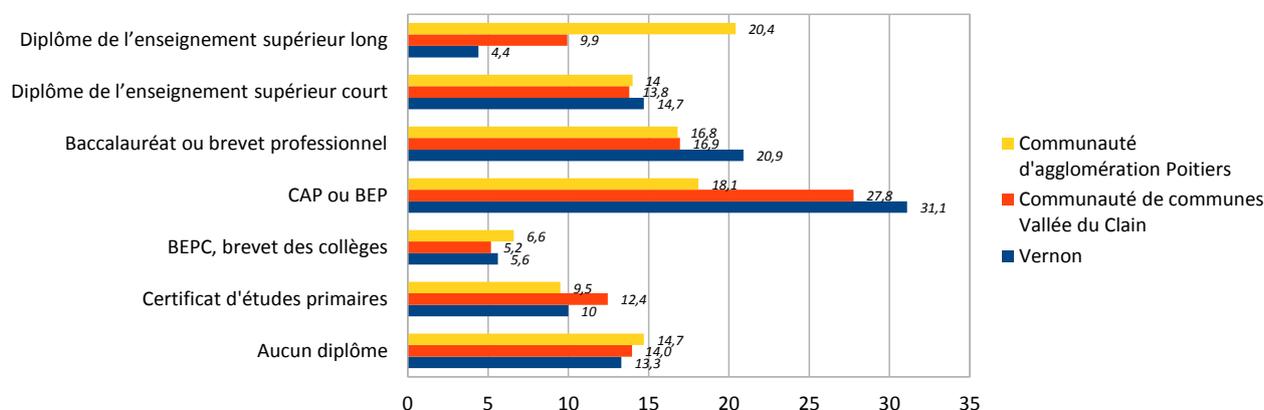


Illustration 4 : Source : donnée de l'INSEE 2010

Présence de lieux de résidences et de niveaux de diplôme différents mais un lieu de travail commun. Par exemple près de 79,2% des habitants de Vernon ne travaillent pas sur la commune de résidence, ce qui est légèrement moins élevé que dans la communauté de communes de la Vallée du Clain avec 83,4 %. Le plus souvent les déplacements domicile-travail se font en véhicule personnel. Et comme me l'ont confié les habitants interrogés lors des entretiens, les habitants ne souhaitent pas utiliser leur voiture le week-end et préfèrent rester dans leur commune avec leurs familles. Au contraire plus de 68,9% des habitants de la communauté d'agglomération de Poitiers travaillent dans leur commune de résidence ce qui fait qu'ils sont plus enclins à se déplacer le week-end à la campagne, pour se mettre au vert et bénéficier d'un cadre agréable.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone (en %)

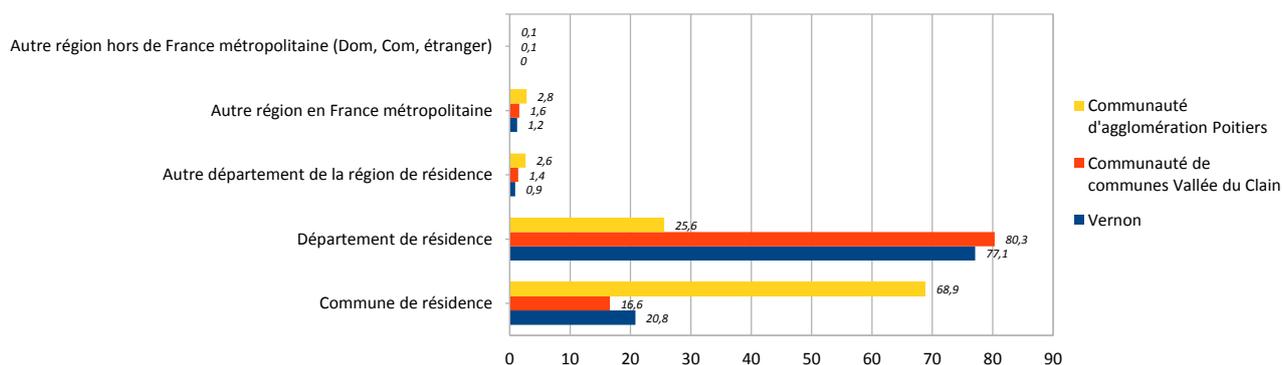


Illustration 5 : Source : donnée de l'INSEE 2010

Au final, on voit que la population de Vernon sont des familles avec enfant(s), la moyenne d'enfants par ménage est de 1,7 à Poitiers alors qu'il est de 2,5 à Vernon. Ce sont des ménages qui ont un revenu plus important que les habitants de la communauté d'agglomération de Poitiers. Par

exemple, le revenu médian par unité de consommation est en 2010 de 19 319€ à Vernon et de 18 009€ dans la communauté d'agglomération de Poitiers. Pourtant les emplois qu'occupent les habitants de Poitiers sont en moyenne plus qualifiés que ceux des habitants de Vernon. Ceci s'explique par un nombre d'actifs ayant un emploi en moyenne est supérieur dans cette commune et que le nombre d'étudiants est inférieur à 10 % contrairement à la communauté d'agglomération de Poitiers. En effet ce dernier représente le tiers de la population de Poitiers, cela entraîne un meilleur niveau de vie des habitants de Vernon et donc plus de moyens consacrés à leurs loisirs. Mais ces derniers ne souhaitent pas quitter la commune le week-end.

C. Moyen de transport

La commune étant à 19 km de Poitiers et les habitants travaillant en majorité à la ville, les déplacements des vernonais s'effectuent quasiment ou principalement en voiture. En France, rare les familles qui vivent à la campagne ne possède pas une voire plusieurs voitures, en effet, sur les 262 ménages que comptaient la commune de Vernon en 2012, seuls 16 ne possèdent pas de voiture.

Nombre de voitures par ménage à Vernon en 2012

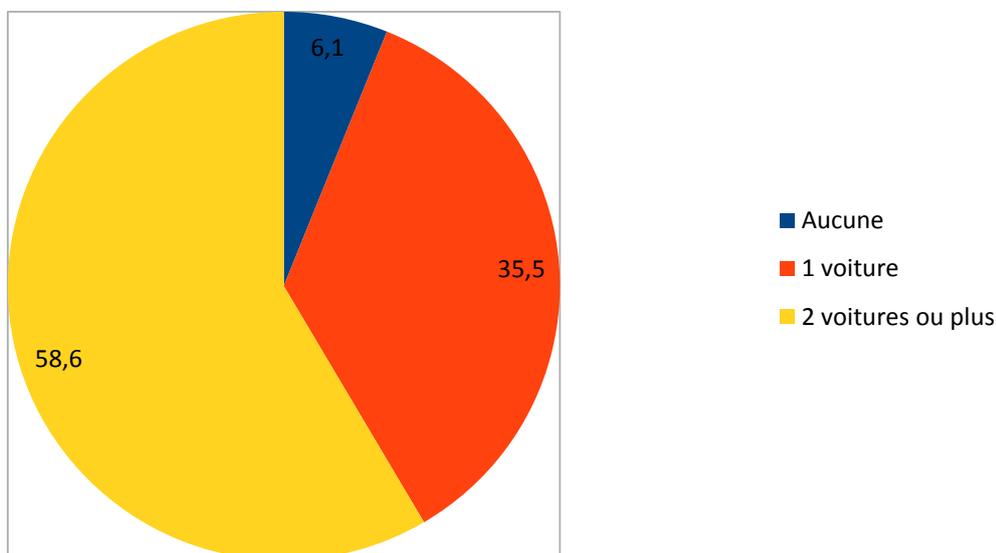


Illustration 6 : Source : donnée de l'INSEE 2012

Ce constat de l'utilisation d'un véhicule personnel pour aller travailler est comparable à celui de la communauté de communes entière.

Ligne de bus

Présence de deux lignes de bus, en plus du ramassage scolaire, l'une reliant Gencay et l'autre reliant Poitiers, mais ils ne passent qu'une fois par semaine, le mardi pour le premier et le jeudi pour le second. Le ramassage scolaire quant à lui, se fait très tôt le matin (6h30) et très tard le soir (19h15).

De plus, la commune possède son propre bus permettant le ramassage des enfants à Fleuré et

Nieuil l'Espoir pour les emmener au centre aéré de Vernon. Il est utilisé pour les sorties scolaires et du centre de loisirs. Et enfin, deux jeudis par mois, il emmène et ramène les personnes âgées de la commune au marché de Gençay.

Réseaux routiers

La commune est traversée par la départementale D2 reliant Chauvigny et Gençay, un itinéraire de passage par les voitures mais également par de nombreux camions qui franchissent le centre de la commune. Elle est également desservie par la D12 qui permet de rejoindre la nationale N147 – E67 reliant Poitiers à Limoges.

Présence d'un parking de covoiturage, très peu utilisé par les habitants qui souhaitent leur indépendance en termes d'horaires.

Conclusion

Comme on peut le constater, le réseau de transport sur la commune de Vernon est très limité. Si, les habitants n'ont pas de voiture, il est très compliqué pour eux de sortir de la commune et rejoindre Poitiers.

Cette constatation du réseau de transport pour Vernon est similaire à toute les communes de la communauté de communes Vallée du Clain. Les communes sont très mal desservies et l'absence d'un bus le week-end pour se rendre à Poitiers.

De plus, les plages horaires de bus ne sont pas développées en soirée, fin de soirée et le week-end ce qui fait que pour aller assister à un spectacle ou une exposition, il est presque inévitablement obligé de s'y rendre en véhicule personnel. En conséquence, l'accessibilité à la culture est difficile car les offres culturelles sont surtout regroupées à Poitiers et le stationnement dans la ville est insuffisant comme dans une majorité des villes françaises où la politique de voiture est minimisée. De plus, les habitants de Vernon ne sont pas motivés, ne souhaitent pas reprendre leurs voitures le week-end.

D. Les activités sur la commune et au alentours

J'ai effectué des recherches sur les différentes offres possibles en matière d'activité sur la commune de Vernon, afin de mieux connaître le territoire. J'ai complétée cette recherche en déterminant également les activités proposées aux alentours sur un rayon de 10km, soit sur 6 communes : Gizay, la commune se trouvant la plus proche de Vernon, à 4,5km, Nieuil l'Espoir (5,4 km), Dienné (5,7 km), Fleuré (5,9 km), St Maurice la Clouère (8,7 km) et Nouaillé-Maupertuis (9,9 km).

Tableau des différentes activités proposées à Vernon et dans les communes alentours :

	Vernon	Gizay	Nieuil- l'Espoir	Dienné	Fleuré	St Maurice la Clouère	Nouaillé- Maupertuis
Salle des fêtes	X non loué	X (230 pers max)	X (730 max)	X (250 max)	X (335 max)	X (200 pers.max)	X (100 pers.max)
Château avec salle de réception	X						
Salle socio-culturelle				X	X		
Salle Omnisports						X	X
Stade de foot	X	X	X	X	X		X
Stade multi-sport				X			
Stade d'athlétisme	X						
Dojo			X				
Gymnase					X		
Stade de tennis			X		X		
Base de Loisirs Aquatique			X				
Skatepark			X				
Sentiers de randonnée	X	X	X	X	X	X	X
Centre Équestre		X		X			
Étang communal			X				X
Terrains de boules			X				
Aire de Jeux			X		X		
Parc de loisir et d'hébergement				X			
Centre de loisir	X						X
Bibliothèque	X			X	X	X	X
Médiathèque			X				
Local jeune							X
Salle de spectacle intercommunale							X

On peut constater que toutes ces différentes communes proposent une salle des fêtes ou polyvalente de taille variée, allant de 100 personnes maximum à Nouaillé-Maupertuis à 730 maximum à Nieuil l'Espoir. Par conséquent, bien que la salle des fêtes de Vernon ne soit pas mise en

location, il n'est pas nécessaire pour la commune d'aménager un nouveau bâtiment pour les festivités. De plus, le propriétaire du château de Vernon met à la location une aile de son bâtiment, salle de réception ainsi que des chambres, pour l'organisation de mariage et rassemblement de famille.

L'association sportive de Vernon organise chaque année une course sur les chemins de randonnées de la commune, une course ouverte à tous. Une course est également présente sur la commune de Nieuil l'Espoir. Ces deux courses rassemblent beaucoup de monde de toute la Vienne.

Enfin, les bibliothèques municipales, la médiathèque et la salle de spectacle intercommunale qui organise des manifestations culturelles et artistiques permettent la diffusion culturelle dans le territoire. Mais la salle intercommunale présente une limite : les répétitions théâtrales, musicales, artistiques sont parfois impossibles.

E. Les services proposés

Afin de compléter la recherche sur les activités dans et aux environs de Vernon, j'ai effectué des recherches sur les services proposés toujours dans un rayon de 10 minutes en voiture.

Selon l'Insee, en 2009, il reste un seul commerce sur Vernon: un bar-restaurant. De plus, la commune a su maintenir son relais alors que les réformes successives de La Poste ont conduit à la fermeture d'un grand nombre de bureaux dans toute la France. Également, l'artisanat est représenté sur la commune, avec la présence d'un garagiste, d'un maçon, d'un tourneur-fraiseur et d'un constructeur de porte et fenêtre. De plus, un camion boulanger passe tous les jours dans la commune pour livrer le pain.

Tableau des différents services proposés à Vernon et dans les communes alentours :

	Vernon	Gizay	Nieuil- l'Espoir	Dienné	Fleuré	St Maurice la Clouère	Nouaillé- Maupertuis
École maternelle	X	X	X	X	X	X	X
École primaire	X	X	X	X	X	X	X
Collège							
Lycée							
Pharmacie			X				X
Médecin généraliste			X			X	X
Médecin du sport							X
Podologie			X				
Kinésithérapeute			X				X

Infirmière			X				
Dentiste							X
Psychologue			X				
Coiffeuse			X	X	X		X
Esthéticienne			X				X
Cafés, Bar	X	X	X				
Restaurant	X	X		X	X	X	X
Boulangerie			X		X		X
Supérette			X		X		X
Boucherie			X				
Librairie			X				
Garagiste	X		X		X		X
Relais La Poste	X		X		X		X

Chacune des communes possèdent sa propre école maternelle et primaire. A contrario, aucun collège et lycée ne se trouvent dans le secteur, les différents élèves de la commune sont répartis dans les différents collèges et lycées des cantons situés à proximité : Poitiers, Gencay, Lussac-les-Châteaux,... L'ancienne communauté de communes de la Vallée du Clain n'ayant jamais eu ces établissements scolaires.

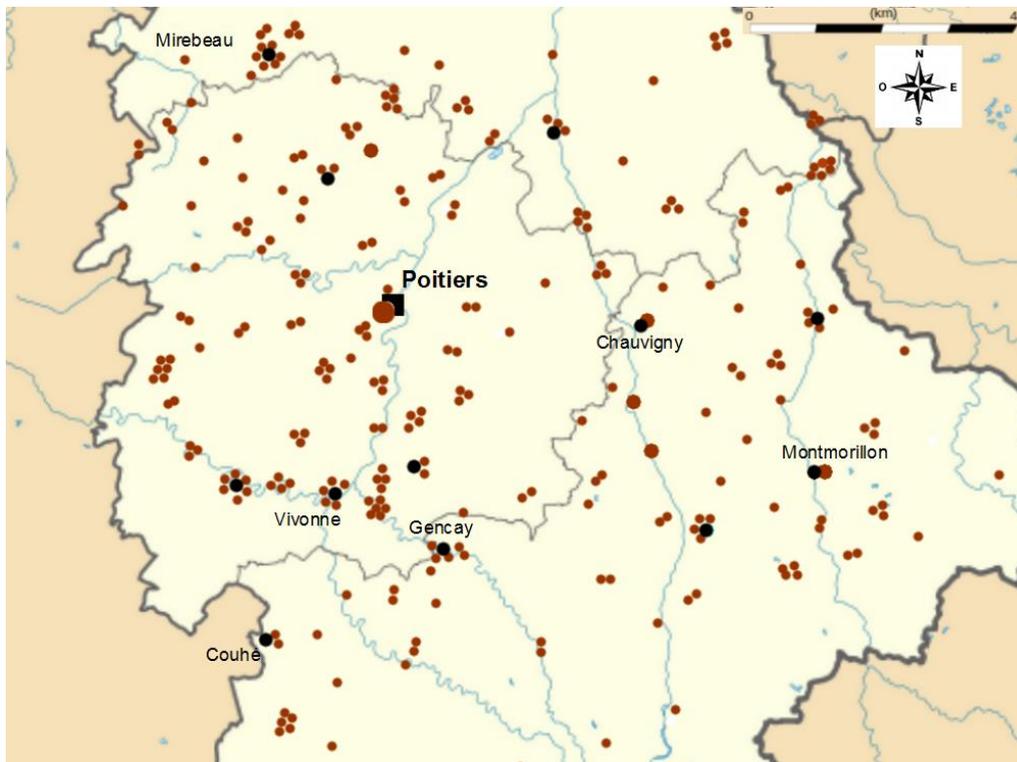
Les services de première nécessité tels que-médecin, boulangerie, supérette, épicerie sont présents sur les villages voisins.

II. Offres culturelles dans le département de la Vienne

A. La répartition des différentes offres sur le département

1. Le patrimoine

Le département de la Vienne possède un patrimoine important. En effet le département dénombre un total de 638 monuments historiques, sites ou zones protégées répartis sur 209 des 303 communes. Ce sont en majorité des monuments de l'époque romane.



Répartition des monuments autour de Poitiers

Légende

- monument
- plus de 6 monuments

Illustration 7: Source : Office du Tourisme 86 et Pages Jaunes

En plus de ces nombreux monuments historiques, la Vienne présente beaucoup de patrimoines remarquables.

2. Les arts vivants

Le département de la Vienne ne possède pas un grand nombre de salles de spectacle et théâtres. On compte seulement 8 salles de spectacle et 5 théâtres. A cela s'ajoute deux centres culturels et le palais des congrès du Futuroscope.

Peu de représentations (concerts, spectacles humoristes,,) sont réalisées en Vienne, le palais des congrès ne permet pas l'accueil de gros concerts et de représentations importantes.

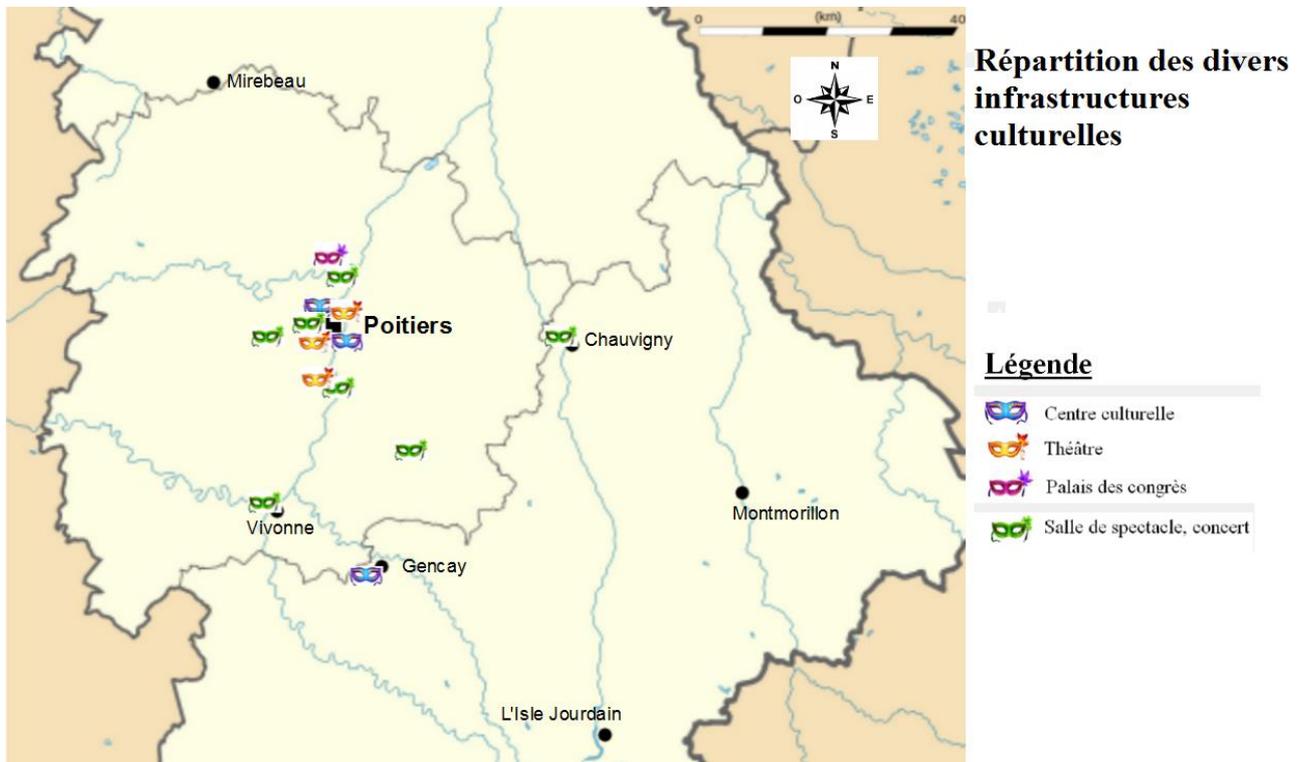


Illustration 8: Source : Pages Jaunes

3. Les arts visuels

Le secteur poitevin propose une offre très diversifiée en termes de cultures visuelles : musée, cinéma, médiathèque.

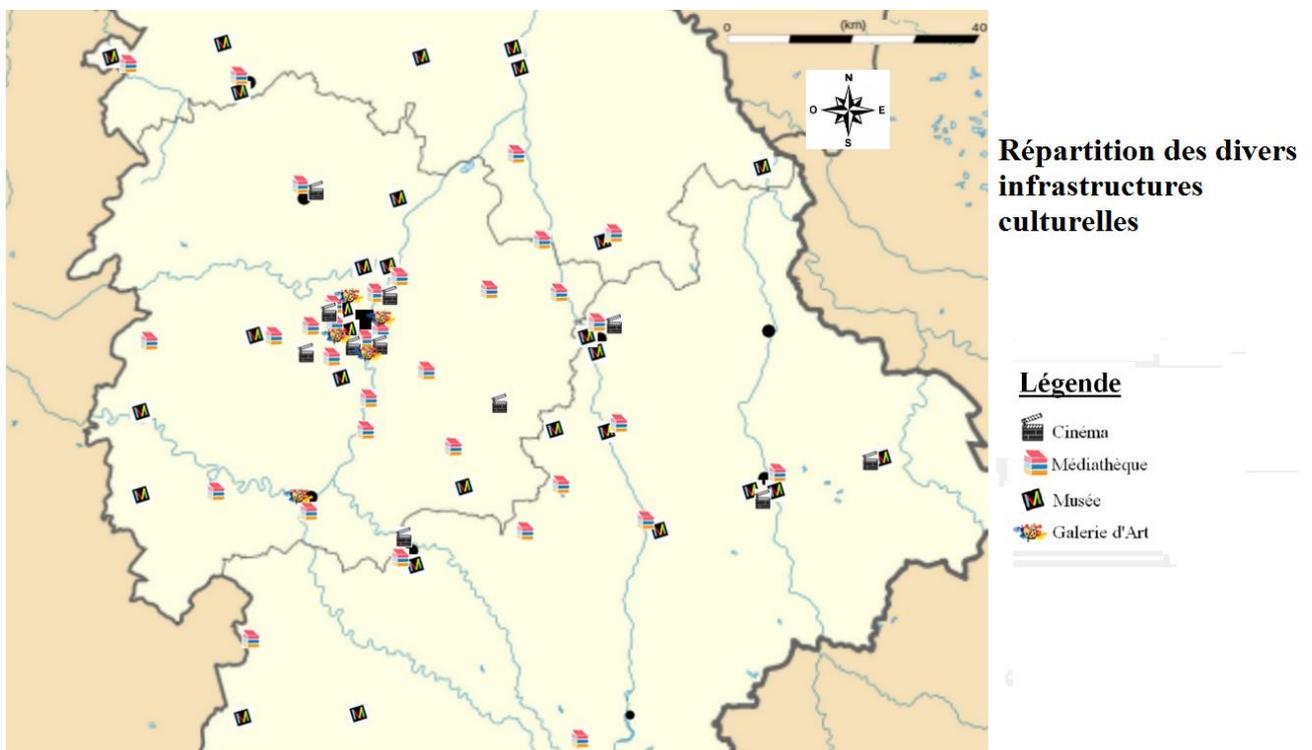


Illustration 9: Source : Pages Jaunes et Office du Tourisme

Plus d'une trentaine de musées sont réparties dans toute la Vienne, des musées représentant toute les époques (préhistoire, cités médiévales, 2nd guerre mondiale, traditions populaires,). Quelques thèmes restent récurrents : archéologie et art contemporain; et la présence de quelques galeries d'art concentrée sur Poitiers.

Il y a 11 cinémas aux alentours de Poitiers dont 2 situés dans la ville. Ils sont de tailles variables, notamment 2 qui sont de très grandes tailles diffusant surtout les blockbusters. Tandis que les autres, de tailles plus modestes projettent davantage de films d'auteur.

Enfin présence de nombreuses médiathèques réparties dans près d'une trentaine de communes du département en plus des bibliothèques municipales dans la quasi-totalité des autres municipalités.

4. *Infrastructure touristique*

Les touristes peuvent également bénéficier des offres plus sportives ou des sorties en famille.

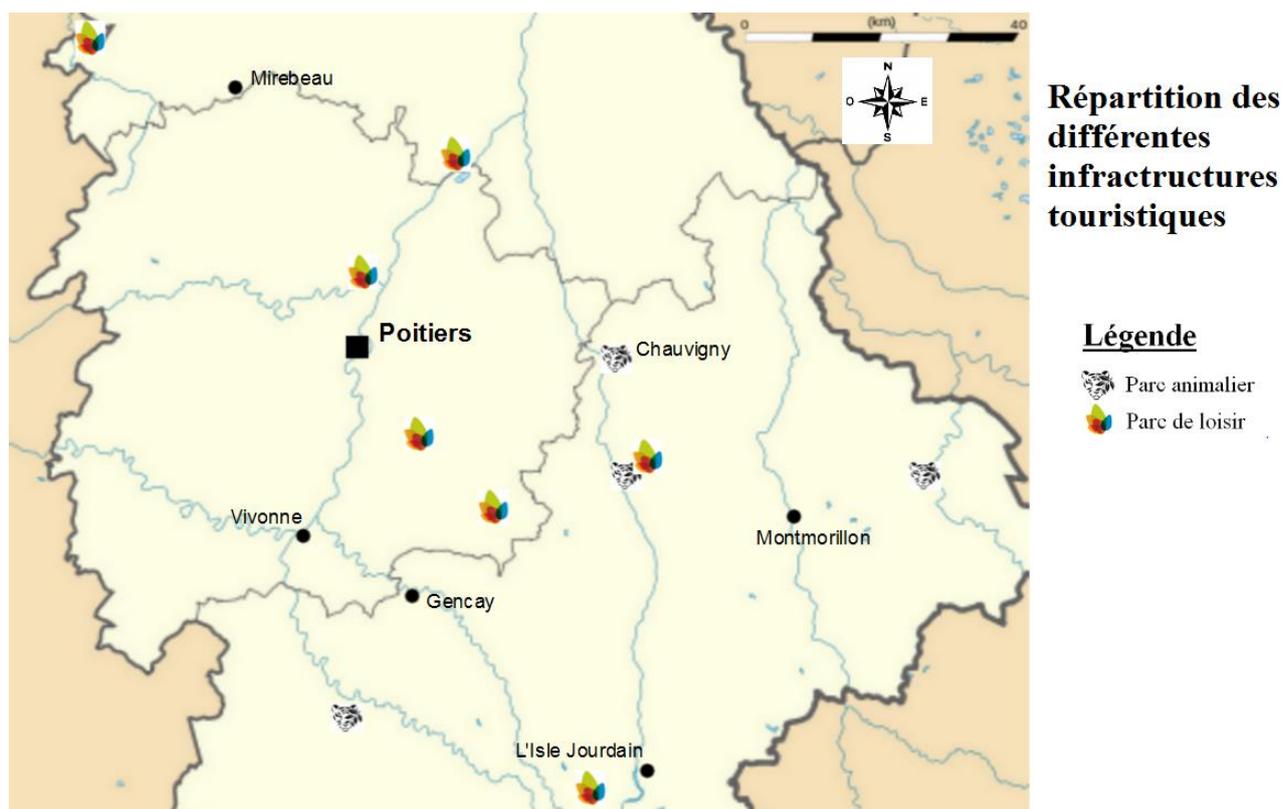


Illustration 10: Source : Office du tourisme et pages Jaunes

Le département comporte 4 parcs animaliers différents (singe, crocodile, serpent et oiseaux). De plus, la commune voisine de Vernon propose aux familles la rencontre d'animaux plus exotique (dromadaire, yack) et d'animaux de la ferme tout en étant sensibilisé à l'écologie et pouvoir faire diverses activités. Il existe plusieurs types de parc d'attraction dont le Futuroscope.

5. Limites de ces offres

Ainsi, il y a un grand nombre de structures et d'équipements dans la Vienne mais surtout concentré ou proche de Poitiers.

L'offre culturelle est importante mais elle est aujourd'hui dispersée dans tout le département. Par exemple les collections sur la préhistoire et l'archéologie très riches sont éclatées sur tout le territoire dans des musées de petite et n'ayant aucun partenariat entre eux.

L'offre en musée est importante, plus d'une trentaine ainsi qu'en médiathèque. A contrario, les infrastructures sur l'art vivant sont peu nombreuses et ne permettent pas la diffusion de grands spectacles et concerts.

De plus, au manque d'accès en transports en commun à l'offre culturelle, s'ajoute une pénurie de stationnement dans la ville de Poitiers, ce qui fait que la plupart des personnes habitantes dans les villages ruraux n'ont pas accès et qu'un grand nombre d'entre eux ont besoin de leur véhicule personnel pour se rendre au travail et ne souhaitent pas l'utiliser le week-end.

Par ailleurs, la plupart des habitants ne connaissent pas la totalité de l'offre autour de chez eux.

B. Communication à but culturel

Chaque habitant du département reçoit tous les mois « le magazine de la Vienne » et « affiche hebdo » réalisés par deux services du département. A l'intérieur du premier, on y trouve toute l'actualité du département, les projets du conseil départemental et les événements passés et à venir. Dans le second, est détaillé les événements sportifs mais surtout culturels dans le département avec les programmations de tous les concerts et spectacles, toutes les informations nécessaires y sont indiquées (prix, lieu, date, ...)

Également, les habitants de la communauté de communes reçoivent tous les trimestres, « la Vallée du Clain ». Un magazine où est détaillé les événements du mois et les projets des conseils municipaux. Des habitants ou associations y sont mis en avant pour leurs engagements ou réalisations. Une rubrique est consacrée à l'offre culturelle proposée par l'intercommunalité et donne toutes les informations nécessaires.

Enfin, des affichettes sont déposées dans les boîtes aux lettres des habitants, pour rappeler les sorties à venir, du mois.

C. Offres, programmation

Le département de la Vienne met en place chaque année des événements rassemblant les habitants du monde rural et urbain :

- « Les heures vagabondes » : Ce sont une quinzaine de concerts gratuits répartis dans tout le département, en confiant l'organisation aux associations des communes. Ce rendez-vous festif et convivial qui s'inscrit pleinement dans la politique culturelle départementale : diffuser la culture en milieu rural et la rendre accessible au plus grand nombre. Enfin, le festival de tous les publics, s'appuie sur une programmation mêlant les artistes en devenir et les artistes très renommés.
- « Les Nuits Romanes » : spectacle de musique, danse, acrobatie et lumière qui met en valeur le patrimoine roman de toute la région Poitou-Charentes. Mais depuis le 1er janvier 2016 et suite à la fusion de l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes, un audit financier a confirmé une situation financière sensible à la suite de problèmes budgétaires lors de précédents exercices en Poitou-Charentes. Ce contexte exige des efforts de gestion : à cette condition seulement, la Région sera en mesure de continuer à investir et à développer le territoire sans le recours à un endettement excessif. Les politiques culturelles sont directement concernées par cet impératif de réécriture budgétaire et « les Nuits Romanes » représentaient une dépense de 3,5 millions d'euros et l'extension à toute la région n'était pas envisageable. Pour préserver d'autres interventions en faveur de la culture, il a été décidé de ne pas organiser « les Nuits Romanes » en 2016. Un nouvel événement culturel estival sera imaginé à l'échelle de tout le territoire dès 2017.
- Poitiers l'été : plus de 100 animations proposées sur et par le Grand Poitiers, du cinéma en plein air aux bals populaires en passant par des petits concerts ou encore des spectacles pour les jeunes Poitevins. Mais le connu de ces animations sont deux gros concerts gratuits sur la place Leclerc de Poitiers, l'un au mois de juillet et le second au mois d'août.
- « Au Fil du Son » : le plus grand festival rock de toute la Vienne organisé par la commune de Civray durant trois jours au mois de juillet.
- « Les dévéRouillé » : Festival des arts de la rue de Rouillé
- Soirées lyrique de Sanxay : Festival d'opéra en plein air dans le théâtre antique du site gallo-romain de Sanxay. C'est un projet de développement culturel de haute qualité en milieu rural, éloigné des centres urbains. Enfin ces soirées se placent aujourd'hui parmi les principales manifestations d'art lyrique en France après le festival d'Aix-en-Provence et les Chorégies d'Orange.
- Le circuit du Val de Vienne : un circuit automobile situé au Vigeant né de la rencontre de passionnés de sports mécaniques et d'habitants désireux de développer leur territoire. Il organise chaque année de nombreuses courses et présentation automobile dont les différentes éditions de sport et collection, un rassemblement de 500 Ferrari de toutes les époques dans le but de soutenir la recherche contre le cancer du CHU de Poitiers.

Certaines des sorties sont des programmations gratuites : Poitiers l'été, Les dévéRouillé, Les heures vagabondes et les nuits romanes.

III – Les Associations

A. A l'échelle communale

Le tissu associatif de la commune est peu important. On compte seulement une association sportive implantée sur Vernon et qui est également présente sur Smarves et Gencay. Cette association propose de la marche nordique, course à pied, gym énergie, renforcement musculaire, gym santé. Également, l'association musical des Roches Prémairie, intervient une fois pas semaine dans la commune pour donner des cours.

B. A l'échelle intercommunale

Le nombre d'association de l'intercommunalité est plus important. On dénombre un grand nombre d'association sportive mais également culturelle : musique, théâtre, danse, dessin notamment à Nouaillé Maupertuis, Smarve, La Villedieu du Clain et Vivonne.

C. A l'échelle départementale

Le tissu associatif départemental est très développé. On dénombre 422 associations réparties en 8 groupes. Parmi ces 422 associations, 195 sont des associations culturelles, de loisirs dont 90 sont situés à Poitiers.

D. Limites de ces offres

Il y a une vraie proposition culturelle sur le département et sur la communauté de commune grâce aux nombreuses associations. De plus le département souhaite faire bénéficier au plus grand nombre un offre culturelle notamment avec la diffusion culturelle en milieu rural et l'organisation d'un grand nombre d'événement.

Par contre, il y a un manque de communication autour de ces associations et de ces événements. Par exemple, très peu d'associations ont un site internet ou même une adresse mail.

Par ailleurs, les collaborations entre les associations sont assez rares.

IV. La volonté des habitants

A. Élaboration d'un questionnaire

Pour mieux connaître les besoins des vernonais, j'ai élaboré deux questionnaires. Le premier a consisté tout d'abord à dialoguer avec des personnes rencontrées au hasard dans la commune, afin de connaître ce qu'ils pensaient de leur commune (les avantages et les inconvénients de vivre à Vernon, les différents manques, les risques majeurs et leurs idées d'aménagement pour Vernon). Ce premier questionnaire m'a servi de brouillon afin de mieux connaître ce que les gens attendent pour leur commune. Suite aux points soulevés et à mes réflexions sur ma propre impression au sein de ce territoire, j'ai rédigé un second questionnaire afin de connaître plus précisément les habitudes de vie notamment sur le travail, le lieu de vie, les logements, les moyens de transport, les loisirs, la culture

des habitants ainsi que leurs attentes.

J'ai déposé ce questionnaire au bar de la commune, distribué à un cours de renforcement musculaire et d'athlétisme et dans la rue. J'ai également fait du porte à porte afin d'avoir plus de réponses et obtenir un panel de répondants plus larges. Très souvent, j'ai obtenu plus de réponses en posant directement les questions et en écrivant moi-même les réponses qu'en le donnant simplement. Au final, j'ai pu analyser une quinzaine de réponses.

B. Habitude de vie des habitants

60% des personnes ayant répondu sont des femmes, une population plus sensibles aux bien être surtout de leurs enfants et 60% vivent sur Vernon.

Sur la quinzaine de personnes interrogées, 6 travaillent à Poitiers, 2 à Vernon, 3 à Gencay, 2 sont retraités et 2 sont sans emploi.

Parmi ces personnes, 87% des sondés utilisent leur véhicule personnel pour se rendre à leur travail et la quasi-totalité ne souhaitent pas l'utiliser le week-end. Ils vivent tous dans des maisons individuelles, en majorité, ils sont propriétaires.

Un grand nombre des interrogés m'ont confié qu'il y avait un manque de lien social. Les gens partent le matin au travail et rentrent le soir chez eux mais ne ressortent pas. Ils ne s'impliquent pas dans les activités de la commune. Ils restent en famille et par conséquent ne se lient pas avec leurs voisins et les autres habitants de la commune. Les nouveaux habitants ne sont pas connus. De plus, les habitants de Chiré les Bois et les habitants de Vernon ne se mélangent pas beaucoup, ne tissent pas de lien entre eux. Il m'a été communiquée qu'il existait à Vernon et à Chiré les Bois, deux bureaux de vote lors des élections, également 2 commémorations du 8 mai ; une absurdité car il s'agit d'une seule et même commune. Bien qu'il y ait un manque social, malgré tous les gens trouvent qu'il y fait bon vivre et que les gens se sentent bien dans leur commune.

Aux questions sur leurs pratiques sportives, leurs loisirs, les réponses ont été variées. Certains d'entre eux ne pratiquent aucun sport car les horaires ne correspondent pas à leurs emplois du temps, d'autres pratiquent à l'extérieur de la commune et enfin certains en font sur la commune. A noter un point qui revient souvent un manque d'activité pour les enfants.

La majorité des habitants m'ont confié leurs désintérêts pour la culture, ils n'y ont pas accès. Seules 3 personnes y sont sensibles et font l'effort de se déplacer. Pour autant, les personnes ne voient pas l'utilité de faire venir la culture dans leur commune, le rien crée le rien. Le fait qu'il n'y ait pas d'offre culturelle dans leur commune, ils n'en voient pas l'utilité et ne pensent pas en avoir besoin. C'est une spirale du vide.

Lorsqu'on leur demande s'ils ont besoins de plus de choses, ils m'ont répondu que les chemins de randonnées et pédestres étaient difficiles d'accès. La promenade avec les enfants était compliquée alors qu'aux abords il y a de nombreux chemins dans la commune qui se relient entre eux et rejoignent les communes alentours. Cela montre que les habitants sont demandeurs de

besoins qui existent déjà alors que la culture qui n'est pas présente, les habitants n'en voient pas le besoin.

Conclusion

Présence d'un pôle primaire, Poitiers, et de quelques pôles secondaires, Montmorillon, Chauvigny, Civray, Gencay qui laissent un milieu rural désertique en termes d'offre culturelle. La campagne et ses habitants sont laissés de côté au privilège de la vie urbaine.

Afin de pallier à ce manque d'offre culturelle en milieu rural, l'état et le département de la Vienne ont mis en place une politique culturelle.

Section 3: Repenser la vie culturelle en milieu rural : proposition à Vernon

I. Politique départemental

A. Diffusion culturelle en milieu rural

Depuis 2010, le département a souhaité renforcer son action auprès des publics les plus éloignés, les plus vulnérables, de l'offre de spectacles, tels que les personnes âgées, handicapés ou en difficultés, sur le territoire départemental.

De nombreux spectacles relevant de la danse, du théâtre, du conte, de la musique, des arts du cirque, de la rue ou encore des arts de la marionnette sont proposés chaque année dans tout le département. Afin que cette offre soit proposée, mis en place le mieux possible, chaque année un guide est élaboré.

Avec ce guide le département répond à un double objectif :

- Apporter une aide financière pour les organisateurs pour l'accueil de spectacles professionnels en milieu rural ou auprès de publics prioritaires (jeunes, personnes âgées et handicapées, structures sociales)
- Soutenir les compagnies et les artistes pour la diffusion de leurs productions dans la Vienne. En 2016, 65 % des artistes sont issus du département.

Le montant de l'aide du Département est établi sur le coût du cachet artistique. Elle est

modulable selon la taille des communes et selon un public dit prioritaire (entre 30% et 70% du coût du cachet). Par ailleurs, les aides à la diffusion sont accordées dans la limite d'un quota de 5 représentations par spectacle labellisé et ne peuvent être cumulées avec d'autres subventions du Département pour la même opération.

B. Soutien à la vie associative

Culturelles, sportives, sanitaires... Les associations occupent une place essentielle dans l'animation des territoires et le maintien de la cohésion sociale. Le Département de la Vienne reconnaît et soutient ce rôle d'animateur local. Il accompagne les associations dans leurs initiatives.

Le Département soutient les associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et en cohérence avec les orientations de son projet.

Le soutien intervient au titre de politiques départementales thématiques (culture, éducation, sport, solidarité, agriculture, environnement, tourisme...).

C'est ainsi que le département a mis en place une aide à la diffusion culturelle. Le département propose une sélection de spectacles disponibles toute l'année dans la Vienne. Les spectacles labellisés "Diffusion culturelle" peuvent bénéficier d'une aide pour une diffusion en milieu rural ou auprès de publics prioritaires pour le Département.

Le département de la Vienne apporte également son soutien aux compagnies professionnelles en vue de développer une dynamique culturelle de territoire et de consolider l'emploi culturel et artistique. Ce soutien concerne les compagnies professionnelles, implantées dans la Vienne, qui évoluent dans les domaines suivants :

- le cirque
- les arts de la marionnette
- les arts de la parole
- les arts de la rue
- la danse
- le théâtre

La Bibliothèque Départementale de la Vienne est le service de lecture publique du Département pour favoriser l'accès à la lecture des habitants. La BDV aide également les communes de moins de 10 000 habitants à créer ou faire fonctionner une bibliothèque. La BDV dépose gratuitement des livres et des documents sonores dans les 200 communes desservies du département.

Enfin une aide est apportée à l'enseignement artistique, c'est ainsi que le département propose de structurer et de consolider l'existant, notamment autour de 38 écoles, à dimension locale ou intercommunale, soutenues.

II. Un aménagement culturel sur Vernon

A. Choix de la stratégie à adopter

1. Problématique

Comme nous l'avons vu les offres culturelles de la Vienne sont centrés sur Poitiers et sa communauté d'agglomération.

Vernon et la communauté de commune de la Vallée du Clain propose une offre culturelle restreinte. Les habitants doivent se déplacer vers la capitale du département pour bénéficier de ses activités. Or comme précisé précédemment, la plupart des habitants des campagnes sur un rayon de 30 km, travaillent en ville et doivent utiliser leur véhicule personnel pour se déplacer. Par conséquent le week-end, il ne souhaite pas reprendre leur voiture pour sortir.

2. Objectif

La solution serait de créer une liaison de bus le samedi ou/et le dimanche et les vacances scolaires, relie plusieurs communes de la Vallée du Clain à Poitiers, ainsi permettre une meilleure accessibilité à la culture.

Il serait également de créer une salle polyvalente permettant une offre diversifiée, des activités ponctuelles, existantes ou non dans le département pour la communauté de communes. Cette salle permettrait d'accueillir aussi bien les enfants de l'école de Vernon que des écoles de la communauté de communes, de l'association musicale, des associations des troisièmes âges, du centre de loisirs et des particuliers.

B. Liaison de bus

Le manque de moyen de transport en commun le week-end et durant les vacances scolaires, pousse les habitants de Vernon et la communauté de commune de prendre leurs véhicules personnelles de chez eux et rejoindre les différentes activités culturelles.

Afin de permettre une meilleure accessibilité à Poitiers, sans l'utilisation de la voiture, il est possible de mettre en place une ligne de bus passant par plusieurs communes de la communauté de communes.

Proposition de trajet

Afin de minimiser le temps de trajet (qui n'excède pas 1h pour les plus éloignés) et de desservir un maximum de communes, seulement un arrêt prévu par commune. J'ai choisi d'utiliser les arrêts déjà existants dans les communes qui sont utilisés par les bus scolaires.



Illustration 11: Arrêt de bus de Fleuré. Source : GoogleMaps



Illustration 12: Arrêt de bus de Dienné. Photo personnelle

Un trajet possible : il partira de la commune de Fleuré puis se dirigera vers Dienné, Vernon, Gizay, Nieuil l'Espoir, Nouaillé Maupertuis et enfin arriver à Poitiers. Ce trajet est d'une distance d'une quarantaine de kilomètre soit environ une heure de trajet pour les plus éloignés (Fleuré).

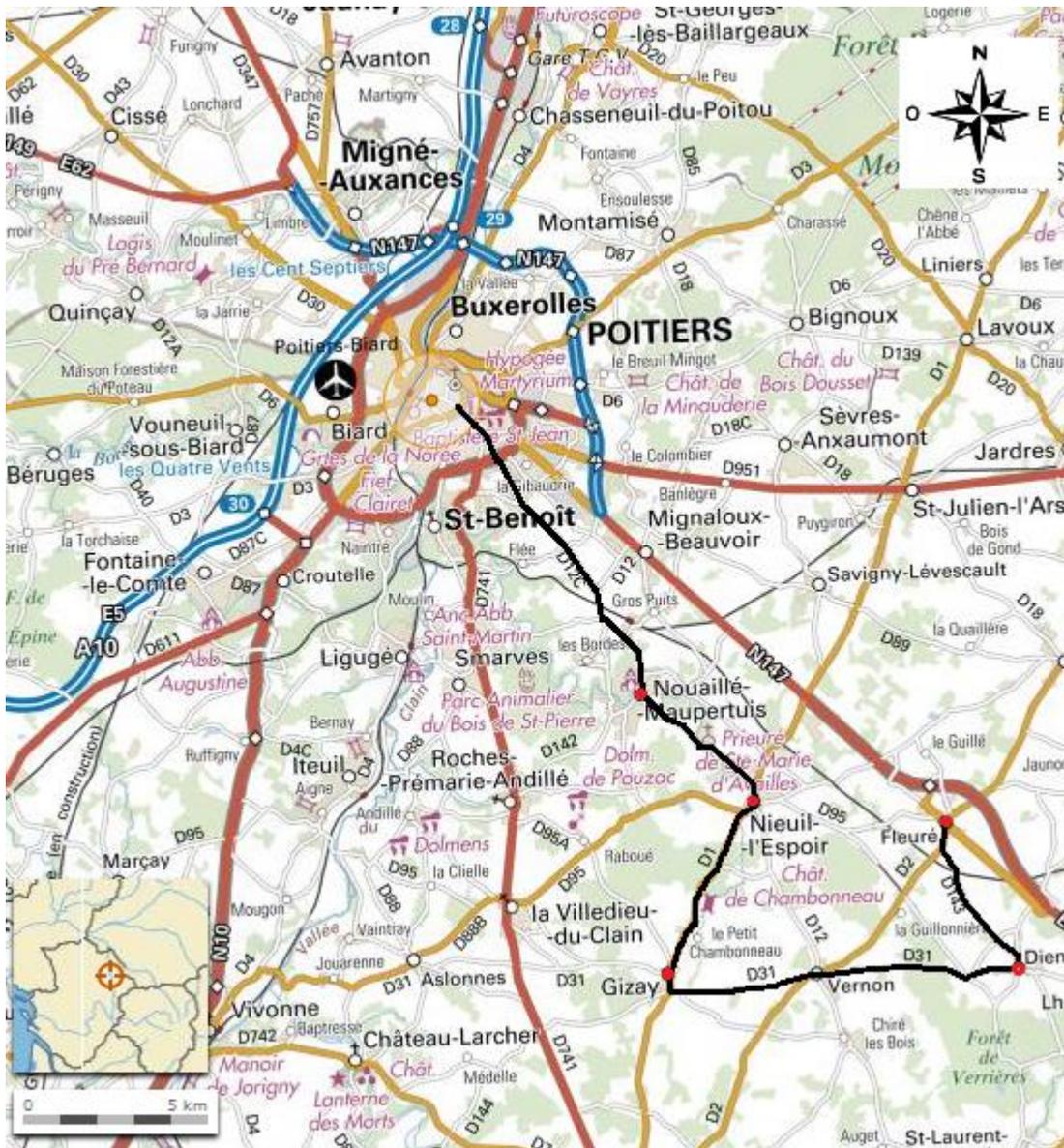


Illustration 13: Proposition de trajet de bus. Source : Géoportail

C. Le choix du bâtiment

1. Terrains possibles

La mairie possédant un terrain inutilisé par la commune, l'ancien centre aéré de la commune. Le maire et le conseil municipal à le projet d'en faire une salle des fêtes.

Mais comme vu précédemment, les communes voisines ont aussi chacune une salle des fêtes ou salle polyvalente mise à la location pour les réceptions, fêtes de famille, fêtes communales. Une nouvelle salle sur la commune de Vernon ne semble donc pas judicieux.

Par contre il faudra développer l'accessibilité aussi bien en transport en commun qu'en voiture au site et ainsi prévoir un parking.

2. État des lieux de l'ancien centre aéré

Présentation du site

Le terrain est situé à Chiré les Bois. Il s'agit de l'ancien site du centre aéré communale qui a fermé lors des vacances d'avril de la saison 2011.

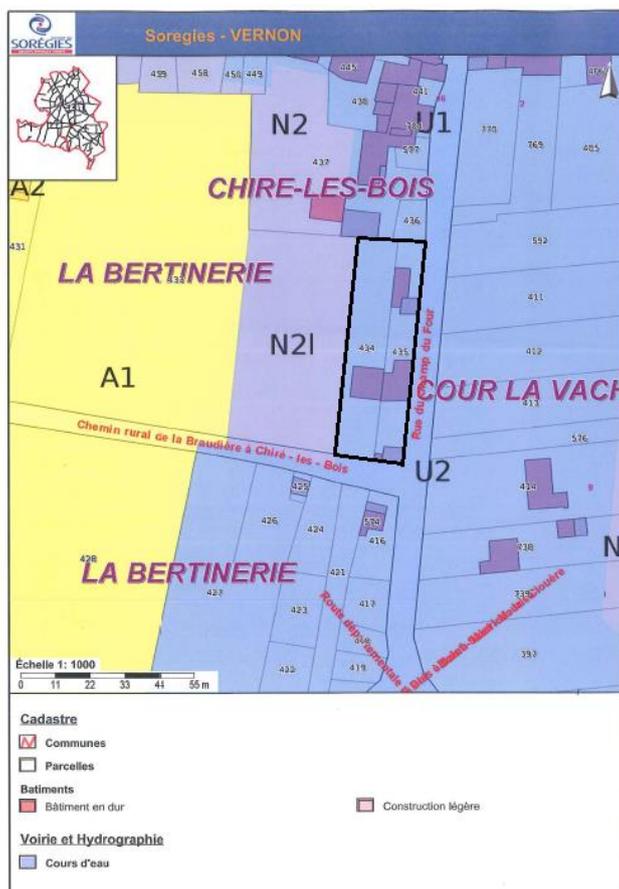


Illustration 14: Parcelle du site. Source : Sorégie



Illustration 15: Parcelle vue du ciel. Source : GoogleMaps

Le bâtiment principal a une superficie de 75 m² (salle de vie, dortoir à l'étage et local de

rangement) et une cuisine de 30 m² à droite de l'entrée, chacune de ces différentes pièces sont reliées par un couloir, donc sont par conséquent indépendantes les unes des autres. Les lieux ont un raccordement à l'eau courante, aux eaux usées et l'électricité. De plus le bâtiment a une capacité d'accueil de 60 personnes.



Illustration 15: Bâtiment vue de face (à gauche) et vue de derrière (à droite). Photo personnelle.

Le centre de loisirs est fermé, entouré d'un murée grillagé et d'un parc herbacé. Il y a également présence de deux préaux extérieurs.

Usages actuels

Depuis 2011 avec la fermeture du centre aéré, le bâtiment a été loué aux associations sportives de la commune et aux habitants pendant toute la durée des travaux d'entretien de la salle des fêtes du centre bourg de Vernon. Depuis la réouverture de la salle, le bâtiment est très peu utilisé.

Contraintes

A l'heure actuelle le centre peut accueillir une soixantaine de personnes. Il est donc nécessaire d'augmenter sa capacité d'accueil.

Mettre en place des activités dans le bâtiment va amener des personnes de la commune et des communes alentours notamment de la communauté de communes qui va engendrer un besoin de stationnement.

L'ouverture culturelle est plus facile lorsqu'elle se fait chez un public plus jeune. Or les lieux se situent à 2 km de l'école primaire et du centre de loisirs de la commune. Il faut donc aménager un parking et une zone destinée au stationnement du car.

Il faut aussi que tout le site soit accessible aux PMR ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En effet, la loi du 11 février 2005 a créé une dynamique nouvelle en faveur de l'accessibilité de "tous à tout". Deux aspects ont particulièrement été mis en avant lors de la rédaction de cette loi :

- l'accessibilité "de tous" en prenant en compte tous les types de handicap.
- l'accessibilité "à tout" en développant le thème de la continuité du déplacement depuis la voirie jusqu'au cadre bâti en passant par les transports.

D. Proposition d'aménagement d'un bâtiment

J'ai souhaité conserver la structure du lieu mais il faut toutefois améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées. Pour cela, la porte d'entrée doit être élargie ou déplacée à la double porte existante et une rampe d'accès doit être mise en place afin de remplacer la marche qui permet l'entrée dans le bâtiment.

1. Aménagement du bâtiment

Afin de permettre une plus grande utilisation du bâtiment, l'ajout d'une pièce supplémentaire de 50 m² à l'arrière du bâtiment permettrait ainsi de mettre en place un musée hors mur, l'exposition de pièces prêtées par les musées de la Vienne mais également de l'ex région Poitou Charentes (Vienne, Charentes, Charente-Maritime et Deux-Sèvres).

L'aménagement des 30 m² de cuisine en studio serait une possibilité afin de permettre l'accueil d'intervenants pour les écoles des alentours dans le milieu culturel, sportif, ou autre. Il pourrait également accueillir des artistes en manque d'inspiration et ainsi faire office de maison d'artiste.

Le dortoir à l'étage deviendrait une salle de séminaire, réunion. Pour cela, il faut intégrer un vidéoprojecteur, la Wi-Fi, un écran. Cette salle a une capacité de 30 personnes. Par exemple, elle pourrait être utilisée pour des réunions diverses, des formations pour des agriculteurs ou autres puisque l'on se trouve dans un milieu rural. De plus, avec le bar-restaurant de la commune, il y a une possibilité de restauration le midi et ainsi permettre l'activité économique du commerce.

Grâce au matériel (vidéoprojecteur et écran), il est possible de passer des films pour les enfants avec leurs parents pendant les week-ends et les vacances scolaires.

Enfin, dans la salle principale existante, au rez de chaussée, elle permettra d'accueillir l'association musicale de la communauté de communes, l'association du troisième âge, les répétitions théâtrales, musicales et artistiques de la salle intercommunale de Nouaillé Maupertuis qui jusque-là est quasiment impossible.

La salle pourra également permettre avec les extérieurs herbacés et sablés sur un angle l'organisation d'activités scolaires et extra-scolaires par les intervenants ou en relation avec les expositions, par exemple : l'apprentissage de la danse.

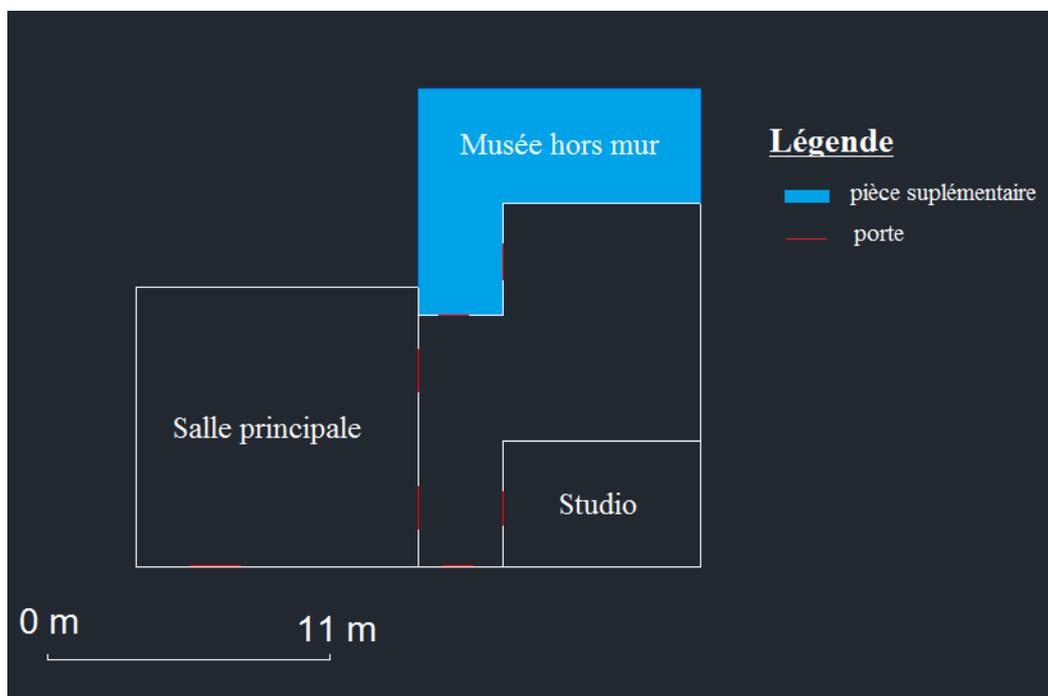


Illustration 16 : Aménagement du bâtiment

2. Aménagement d'une aire de stationnement.

A l'heure actuelle, le site ne possède pas vraiment de parking : les personnes se stationnent devant l'entrée ou sur le bord de la route.



Illustration 17: Parking actuel. Source : GoogleMaps

Pour répondre aux besoins en stationnement, une solution serait de :

- Racheter les parcelles 426 et 425 afin d'y construire un parking.
- Créer des places PMR au plus près des bâtiments.

- Permettre l'arrêt du bus devant le bâtiment.
- Mettre les terrains en revêtement stabilisé ou empierré (calcaire) afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluies.
- Mettre en place des accroches vélo dans le préau (bâtiment de la photo)

3. Proposition d'utilisation du bâtiment sur une année

Afin de montrer comment utiliser le bâtiment au mieux, j'ai établi un programme d'animation sur une année complète à titre d'exemple.

Tout d'abord la salle de séminaire et réunion ou pourra être utilisée par les agriculteurs, les associations et toutes entreprises ou services le souhaitant. Les prévisions des activités de cette salle restent malgré tout difficiles à prévoir. Une communication sera sans nécessaire pour la faire connaître. Tout au long de l'année auront lieu les cours de musique, les rencontres du troisième âge, ou encore les répétitions pour les représentations de la salle de spectacle intercommunale.

Ce que je suggère c'est l'utilisation essentielle pour les expositions hors mur et la venue d'intervenants extérieurs. J'ai conçu mon planning en fonction de l'année scolaire à venir (2016-2017).

En septembre, octobre et novembre, je ferai venir des pièces du Museum Histoire Naturelle de la Rochelle ; puis à cheval sur novembre et décembre un artiste peintre interviendrait pour parler de son travail aux enfants des écoles primaires et les faire pratiquer.

Durant les trois mois suivants (décembre, janvier, février), on pourrait permettre l'exposition d'automates provenant du musée du même nom de la Rochelle.

A cheval sur le mois d'avril et mai, un artiste du cirque interviendrait sur son art.

Enfin, pendant les mois de mai, juin et juillet on pourrait organiser une exposition sur l'archéologie en partenariat avec les musées de Civaux, Chauvigny et Béruges et profiter de faire intervenir un archéologue pendant quelques, pour expliquer aux enfants son travail et aussi animer des activités en relation avec son métier (par exemple des fouilles dans le coin sable du terrain).

sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17
J 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2
S 3	L 3	J 3	S 3	M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3
D 4	M 4	V 4	D 4	M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4
L 5	M 5	S 5	L 5	J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5
M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7
J 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8
V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9
S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10
D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11
L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14
J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15
V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16
S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18
L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21
J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22
V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24
D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25
L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28
J 29	S 29	M 29	J 29	D 29		M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29
V 30	D 30	M 30	V 30	L 30		J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30
	L 31		S 31	M 31		V 31		M 31		L 31	M 31

Légende

- Museum Histoire Naturelle de La Rochelle
- Le musée des automates de La Rochelle
- Partenariat avec trois musées sur l'archéologie

Intervenant extérieur

- Artiste peintre
- Art du cirque
- Archéologue

Conclusion

Vernon étant trop petite, il a fallu étendre à la communauté de communes puis du département afin de déterminer les besoins du territoire.

Grâce au diagnostic établi, j'ai pu constater qu'il y avait une large offre culturelle dans le département mais centrée sur le pôle primaire, Poitiers et quelques pôles secondaires mais entraînant la désertification des communes rurales. Par conséquent, l'idée de ramener une offre culturelle sur le territoire est venue pour compléter les offres de la communauté de communes.

La création d'une ligne de bus le samedi pour permettre la liaison de plusieurs communes rurales dont Vernon à Poitiers et ainsi permettre un accès plus facile à la culture aux habitants sans qu'ils aient besoin d'utiliser leur véhicule personnel.

La création en plus de cette ligne de bus, d'une salle polyvalente permettant l'activité culturelle avec une salle de séminaire, réunion, un musée hors mur, un studio pour les intervenants et une salle pour la pratique de nombreuses activités. De plus, l'accueil d'intervenant qui ont la possibilité de loger dans la cuisine réaménagé en studio.

En plus de régler les critères de culture en milieu rural, ce projet apportera à la commune une nouvelle dynamique. Elle permettra le lien social entre les habitants de la commune et des communes alentours. De plus, le projet s'inscrit dans une volonté pédagogique en accueillant les écoles primaires.

La réalisation de ce PIND m'a beaucoup apporté à travers différents paramètres. En effet, il m'a permis de mieux me rendre compte de ce en quoi consiste l'aménagement et de mesurer les enjeux de la discipline. Je me suis aperçue de son aspect technique et j'ai pu mesurer l'importance que le fait de posséder une bonne méthodologie pouvait permettre d'avancer efficacement. J'ai également pu constater l'importance du choix de l'échelle pour mener à bien un projet. De fait, j'ai parfois trouvé difficile de m'autoévaluée. J'ai donc appris à procéder étape par étape, à me faire davantage confiance. Cet exercice m'a aussi permis de déterminer exactement quelle(s) information(s) je voulais faire passer à travers une illustration et comment le faire au mieux, grâce à quel(s) outil(s). J'ai ainsi pu progresser dans la maîtrise de certains logiciels et en découvrir de nouveaux.

Référence

➤ Ouvrages imprimés

LAFOND-GRELLETY Jean et MAZURIER Jean-François – *Les politiques culturelles en milieu rural – Méthodologies et bonnes pratiques* – territorial éditions

BONNAIN-DULON Rolande, CLOAREC Jacques et DUBOST Françoise – *Ruralités Contemporaines* – Patrimoine et Sociétés, L'Harmattan

➤ Site internet

<http://www.sdap-poitou-charentes.culture.gouv.fr>

<http://www.lavienne86.fr>

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr>

<http://www.insee.fr>

<http://www.weka.fr>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.museemusee.com>

<http://www.pagesjaunes.fr/>

http://www.kelquartier.com/poitou_charentes_vienne_commune_gizay_86340-c86105/revenu_moyen.html

<http://www.fleure86.fr>

<http://www.gizay.fr>

<http://www.saintmauricelaclouere.fr>

<http://www.dienne.notremairie.fr/index.php>

<http://www.nieuil-espoir.com>

<http://www.nouaille.com>

<http://www.routes-historiques.com/monument-chateau-de-vernon-103.html>

<http://www.lavienne86.fr/206-diffusion-culturelle.htm>

<http://www.tourisme-vienne.com/>

Annexe

Annexe 1

Fiche de lecture n°1 :

Ruralités Contemporaines (2011)

Le livre traite de 12 sujets, chacun par un auteur différent :

- La cuisine (Rolande Bonnain-Dulon)
- Les paysages agricoles classés au Patrimoine mondial (Aline Brochet)
- L'innovation des agriculteurs (Michel Streith)
- La rurbanisation des campagnes (Martine Bergues)
- Les potagers des villes et des campagnes (Françoise Dubost)
- L'écriture (Martin de la Soudière)
- L'énergie renouvelable et surtout les éoliennes (Jacques Cloarec)
- L'utilisation des chevaux de trait pour les bardages (Bernardette Lizet)
- La pisciculture (Sophie Bobbé)
- Description du terrain rural (Martyne Perrot)
- La sociologie rurale (Pierre AlphanDéry)

Parmi ces 12 sujets, 3 ont attiré plus précisément mon œil : la rurbanisation des campagnes, l'écriture et la description du terrain rural.

La rurbanisation : depuis quelques années les habitudes de vie en milieu rural se modifient. Premièrement, la campagne se rapproche de la ville et par conséquent ces habitants prennent les habitudes de vie des citadins. La population des milieux ruraux n'échangent plus entre eux, ils ne se connaissent plus entre voisins, seul un bonjour pour signe de politesse. Les gens travaillent en ville et lorsqu'ils rentrent dans leur commune c'est pour s'enfermer dans leurs maisons en famille. Enfin, les paysans se modernisent et font davantage de commerces, on parle d'agriculteurs (ou exploitants agricoles ou chef d'exploitations agricoles).

L'écriture : On parle souvent de la lecture, l'INSEE fait des sondages sur les pratiques de lecture mais en aucun cas sur l'écriture. En effet, il est difficile d'évaluer ce dernier. De plus l'auteur a constaté, durant son exercice d'immersion et d'organisation d'un groupe d'écriture, que la population rurale peine « à se décider à prendre la plume ».

Description du terrain rural : l'auteur prend comme exemple la Lozère dont la densité démographique est la plus faible de France et dont 90% de la population en 1976 vivait de l'agriculture. Elle traite de la condition de la femme qui s'améliore au même niveau que la maison se modernise et donc de la modernisation de la vie domestique. De plus, la vie des agriculteurs se fait de plus en plus seule. Les hommes sont davantage célibataires et passent des annonces à l'autre bout du monde pour rencontrer une femme. Enfin des actifs de la grande ville (Paris) pour leur retraite investissent dans une maison secondaire.

Annexe 2

Fiche de lecture n°2 :

Les politiques culturelles en milieu rural

Méthodologies et bonnes pratiques

Par Jean Grellety (dirigeant du cabinet patrimoine) et

Laurent Mazurier (consultant associé à ce cabinet)

La culture devient un champ nouveau de réflexion et d'action des territoires ruraux. Avant tout, il faut déterminer le commencement et la fin de la culture : culture exigeante et culture du quotidien. C'est un secteur à part, avec son exigence qualitative. Intervenir dans les milieux culturels exige donc une capacité de discernement, de jugement, de tri permettant de dissocier ce qui est bon de ce qui ne l'est pas.

Aujourd'hui, on encourage la culture partout. Les élus en sont les premiers concernés en permettant l'accessibilité de chacun. L' élu rural doit agir dans un monde qui bouge : changements démographiques et sociologiques, changements institutionnels, changements économiques. Plus que les communes, ce sont les communautés de communes qui ont la compétence culturelle, elles doivent poser les bases d'une réflexion sur le développement culturel car elles sont habilitées à réfléchir au « développement » et elles constituent une population plus large donc plus crédible.

Il faut construire une réflexion collective en faveur de la culture. Mais, il n'existe pas qu'une approche standardisée dans le domaine de la culture mais à chaque territoire correspond son approche. Il s'agit de formaliser les bonnes questions, qui trouveront des réponses adaptées à chaque fois.

Il existe un grand nombre de cultures : bibliothèque/médiathèque, art et art plastique, spectacle vivant, patrimoine, musique.

Annexe 3

Questionnaire

Je me prénomme Aline PAGNOT, je suis en 3ème année d'ingénierie à Polytech Tours, en spécialité génie de l'aménagement et de l'environnement. Je dois réaliser une petite étude sur un aménagement de mon choix et j'ai donc choisi la réhabilitation de l'ancien centre aéré de Chiré Les Bois à Vernon. Pour mon projet je dois réaliser une petite enquête auprès des habitants de la commune. J'ai donc besoin de votre contribution, je vous sou mets donc ce petit questionnaire, je vous laisse la semaine pour y répondre. Vous pouvez aussi me le faire parvenir à mon adresse mail : Ou sur mon numéro de portable

Je vous remercie par avance pour votre aide et les réponses que vous pourrez m'apporter. Cordialement.

Quels sont les avantages et les inconvénients de vivre à Vernon ?

Que manque-t-il d'après vous dans votre commune ?

Quels sont les risques majeurs de la commune ?

Que feriez-vous de l'ancien centre aéré de chiré les bois ?

Annexe 4

Questionnaire sur les habitudes de vie des habitants

Je me prénomme Aline PAGNOT, je suis en 3ème année d'ingénierie à Polytech Tours, en spécialité génie de l'aménagement et de l'environnement. Je dois réaliser une petite étude sur un aménagement de mon choix et j'ai donc choisi la réhabilitation de l'ancien centre aéré de Chiré Les Bois à Vernon. Pour mon projet je dois réaliser une petite enquête auprès des habitants de la commune. J'ai donc besoin de votre contribution, je vous sou mets donc ce petit questionnaire, je vous laisse la semaine pour y répondre. Vous pouvez aussi me le faire parvenir à mon adresse mail : Ou sur mon numéro de portable

Je vous remercie par avance pour votre aide et les réponses que vous pourrez m'apporter. Cordialement.

- Travaillez-vous dans la commune ?

Si non dans quelle commune ?

Habitez-vous à Vernon ou Chiré les Bois?

- Quel est votre moyen de transport ?

Utilisez-vous d'autres moyens de transport ?

Trouvez-vous que l'offre de déplacement est suffisante ?

Si Non, pourquoi ?

- Pratiquez-vous du sport ?

Le(s)quel(s) ? Ou autres activités?

Se font-ils (sport/activités) sur votre commune?

- Trouvez-vous que l'offre en loisirs est assez diversifiée ? (Avez-vous des idées d'activités qui pourraient être mises en place sur votre commune (manquante)).

Etes-vous prêts à vous investir?

- Etes-vous sensibles à la culture et à l'art ? Est-ce que vous trouvez qu'il y a assez d'offres culturelles (événements, activités, loisirs, lieu) ?

- Sentez-vous bien dans votre commune?

Est-elle dynamique? y-a-il de la convivialité?

Fait-il bon y vivre?

- Dans quel type de logement vivez-vous (maison individuelle ou logement collectif, locatif ou propriétaire, logement social ou non) ?

- Avez-vous d'autre chose qu'on n'aurait pas abordé et que vous voudriez aborder ? Sur ce qui vous manquera ?

L'offre culturelle en milieu rural

Résumé :

Ce projet traite de l'offre culturelle en milieux rural dans le département de la Vienne (86). Il a pour but de permettre une meilleure accessibilité à la culture pour les habitants ruraux.

Pour cela, j'ai établi un diagnostic à différentes échelles : de la commune de Vernon, de la communauté de communes et du département d'où résulte un accès à la culture des habitants très hétérogènes. Une grande partie des offres sont centrées sur le pôle économique du département, Poitiers et les petites communes rurales sont mises de côté.

La politique culturelle du département prône une politique de diffusion en milieu rural. C'est dans cette lignée que s'inscrit ma proposition d'aménagement avec une liaison de bus jusqu'à Poitiers et la réhabilitation d'un bâtiment de la commune en salle polyvalente pouvant accueillir des musée hors mur, des intervenants, des associations, des réunions et séminaires.

De plus, le projet d'aménagement de ce bâtiment permettra de créer un lien social entre les habitants et une dynamique.

Mots clé : politique culturelle, milieu rural, culture, accessibilité

Summary :

This project treats with the cultural offer in rural environment in the department of Vienne (86). It aims at allowing better one accessibility to the culture for the rural inhabitants.

For that purpose, I established a diagnosis in different scale: of the municipality of Vernon, the community of municipality and the department where from results an access to the very heterogenous culture of the inhabitants. A big part(part) of the offers the small rural districts are centered on the economic pole of the department, Poitiers and are aside left.

The cultural policy of the department advocates a rural distribution policy. It is in this ruled that fits my development proposal with a bus connection to Poitiers and the rehabilitation of a building of the municipality in function room off the museum wall, speaker, associations, meetings and seminars.

In addition, the development project of this building will create a social link between the inhabitants and dynamics.

Keywords: cultural policy, rural environment, culture, accessibility